Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

SCÉRÉN

SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce document a été numérisé par le CRDP de Rennes

pour la

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BREVET PROFESSIONNEL

CHARPENTIER

SESSION 2010



Dossier commun aux épreuves :

E1 *:* Etude technique et scientifique d'un ouvrage
A1 : Recherche des solutions technologiques
B1 : Réalisation des plans d'exécution
E2 : Préparation de fabrication et de chantier

DOSSIER TECHNIQUE

SOMMAIRE

Page 1 / 11	Page de garde / Sommaire
Page 2 / 11	Plan de masse
Page 3 / 11	Façades (Nord-Sud-Est-Ouest)
Page 4 / 11	Plan du rez-de-chaussée
Page 5 / 11	Plan de combles
Page 6 / 11	Plan de toiture
Page 7 / 11	Coupe A-A
Page 8 / 11	Coupe B-B
Page 8 / 11	Coupe C-C
Page 9 / 11	Coupe C-C
Page 10 / 11	Coupe D-D
Page 11 / 11	CCTP – Généralités- Lot Charpente - Couverture

Ce dossier technique est à rendre en fin d'épreuve E1 – A1,
afin d'être redistribué pour les épreuves E1 – B1 et E2

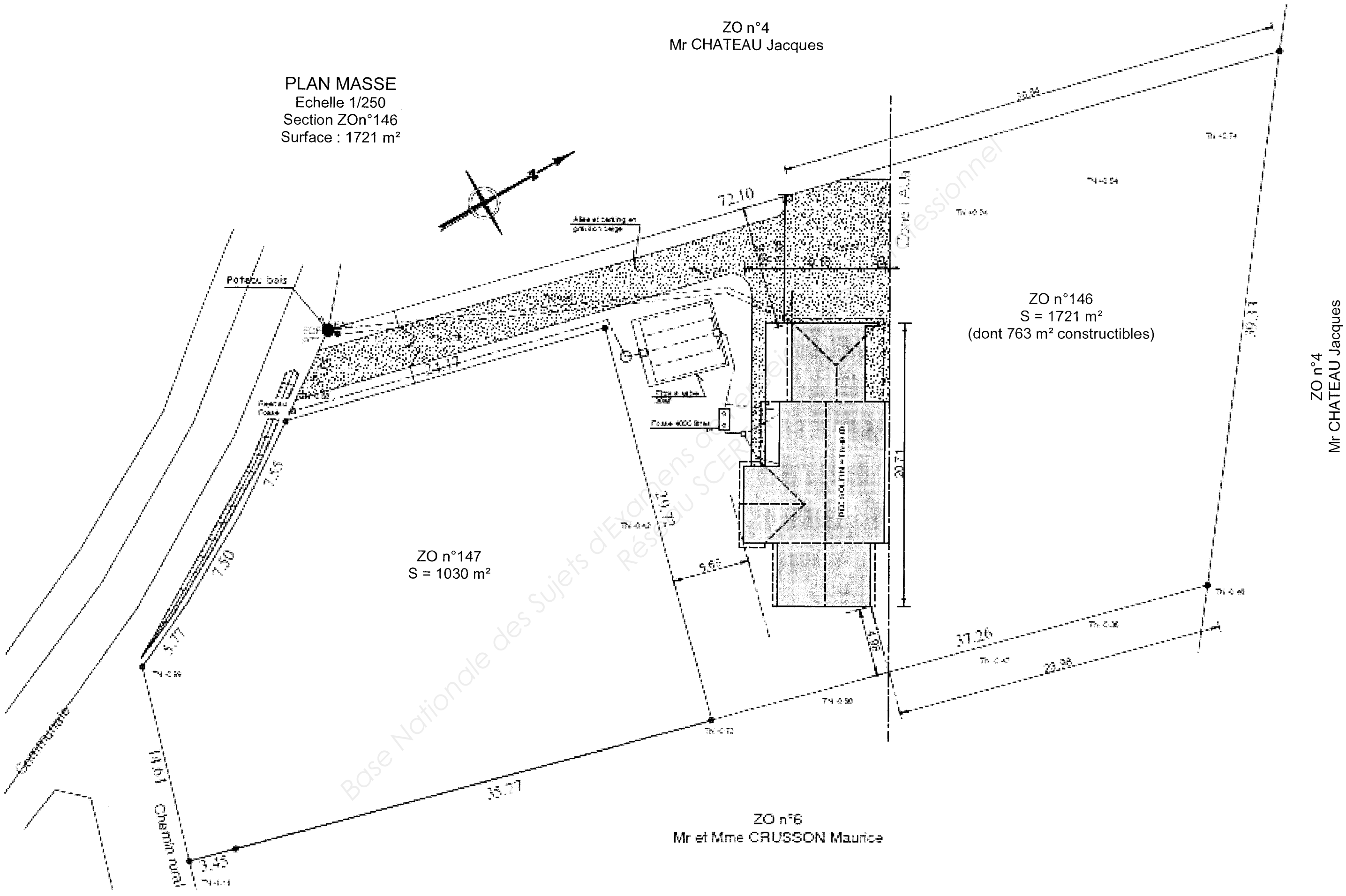
NOM : ..... **PRENOM :** .....

Diffusion nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

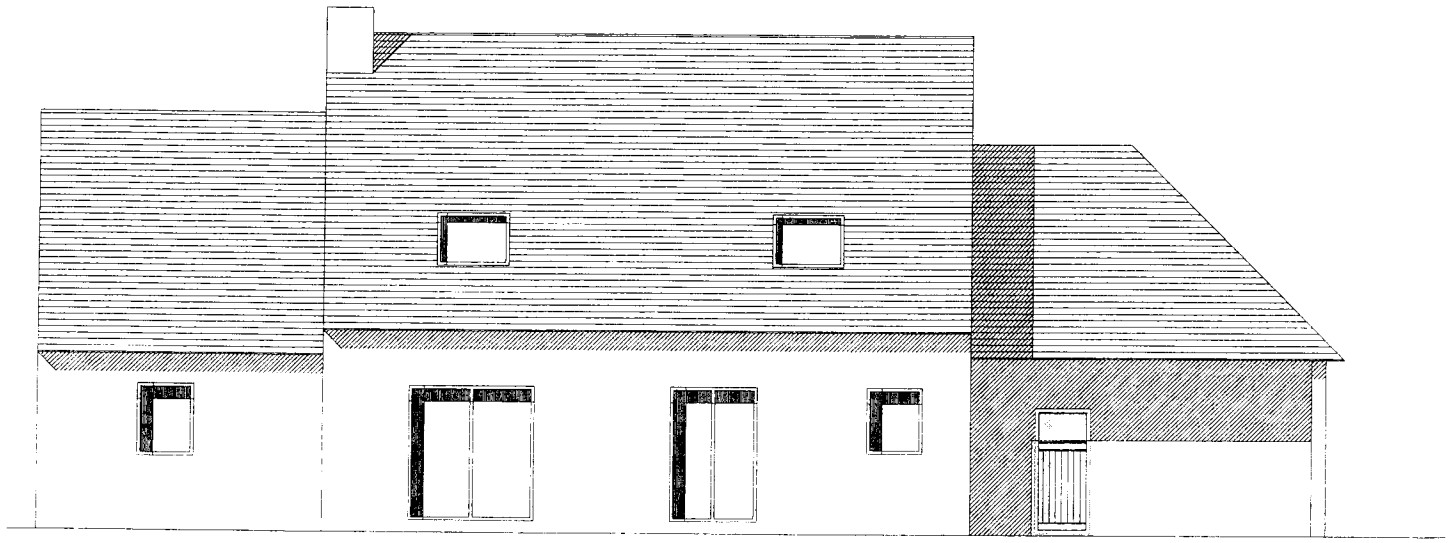
CODE EPREUVE : XXXXXX		EXAMEN : BREVET PROFESSIONNEL	SPECIALITE : CHARPENTIER	
SESSION 2010	DOSSIER TECHNIQUE	*EPREUVE :* E1 *SOUS - EPREUVE* : A1 - Recherche des solutions technologiques Unité U11 B1 - Réalisation des plans d'exécution Unité U12 *EPREUVE :* E2		Calculatrice autorisée : OUI
Durée :		Coefficient :	Sujet n° 431-432 et 433-EG10	Page : 1 / 11

ZO n°4
Mr CHATEAU Jacques

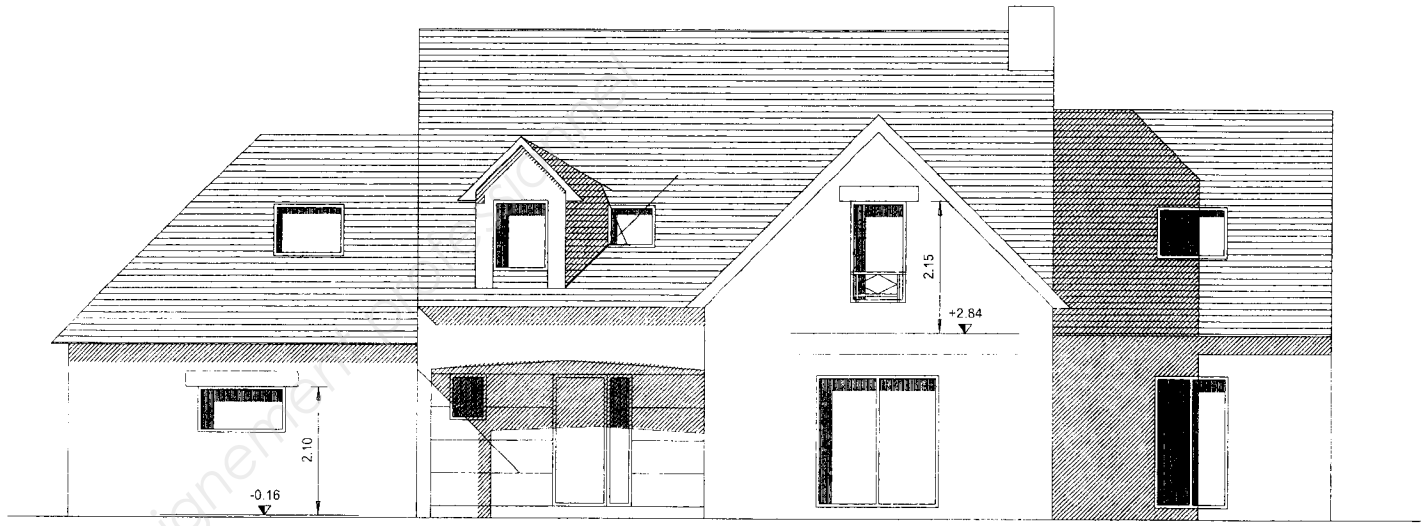
PLAN MASSE
Echelle 1/250
Section ZOn°146
Surface : 1721 m²



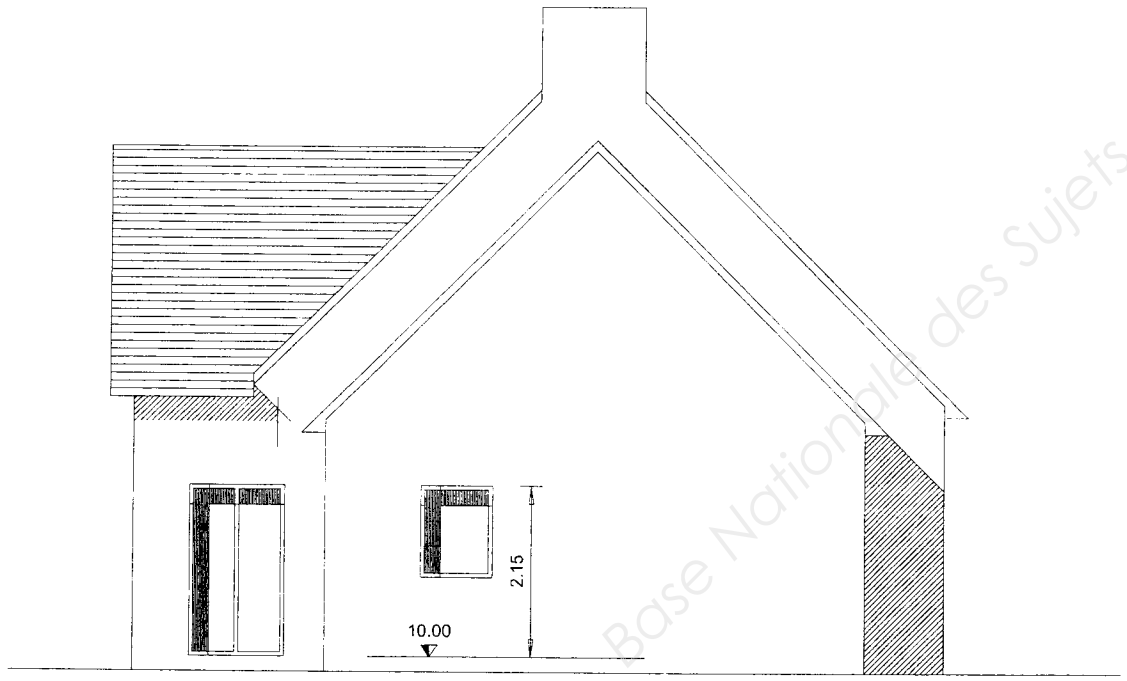
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN



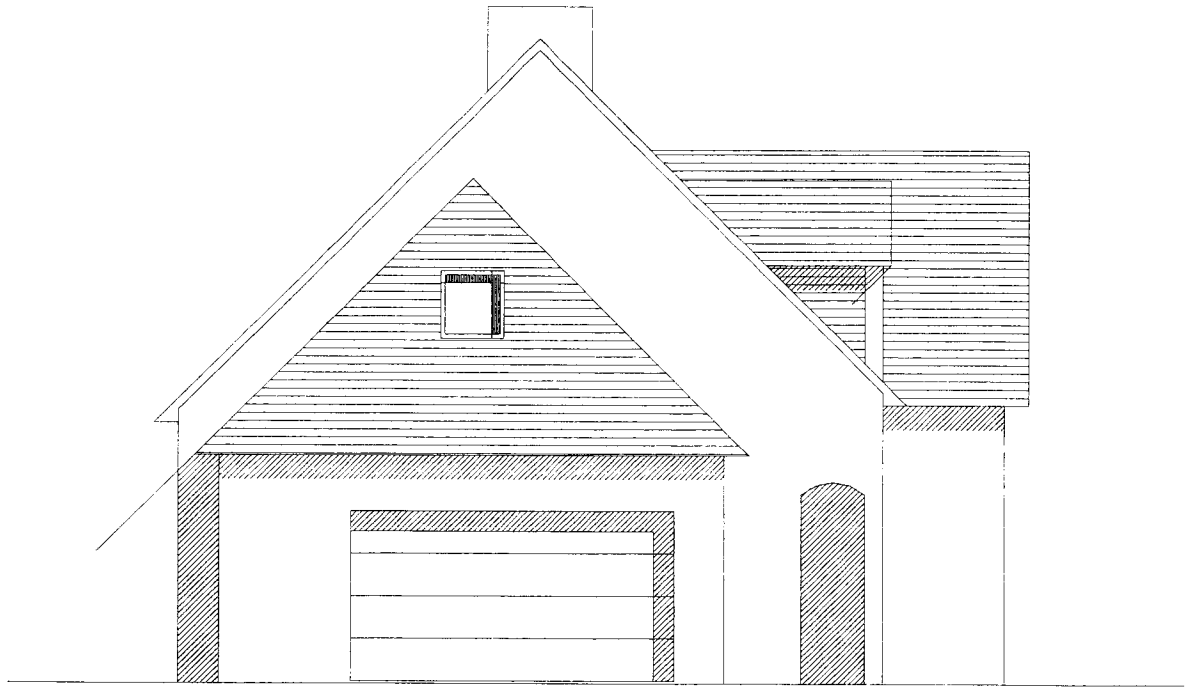
FACADE NORD



FACADE SUD

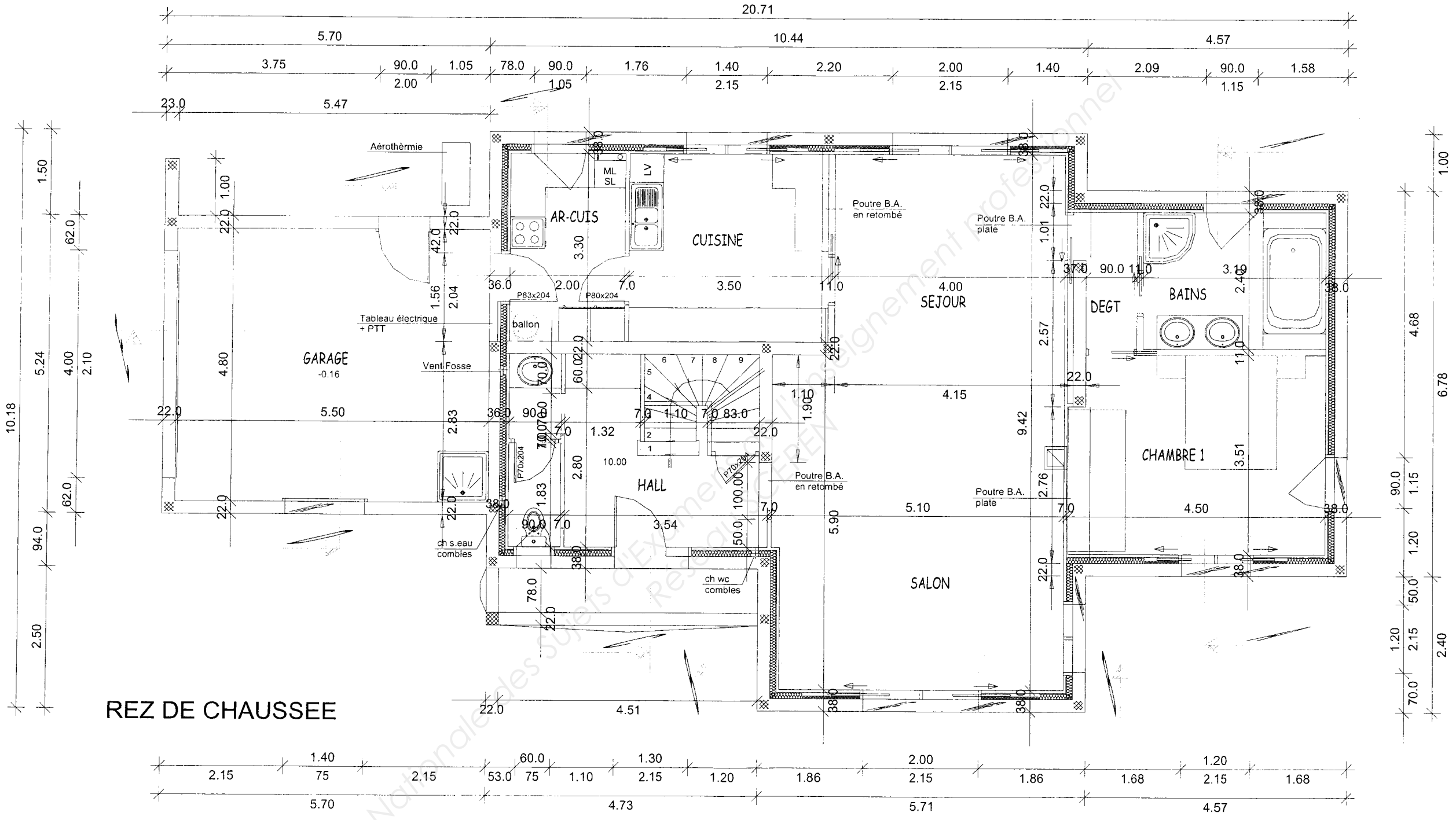


FACADE EST

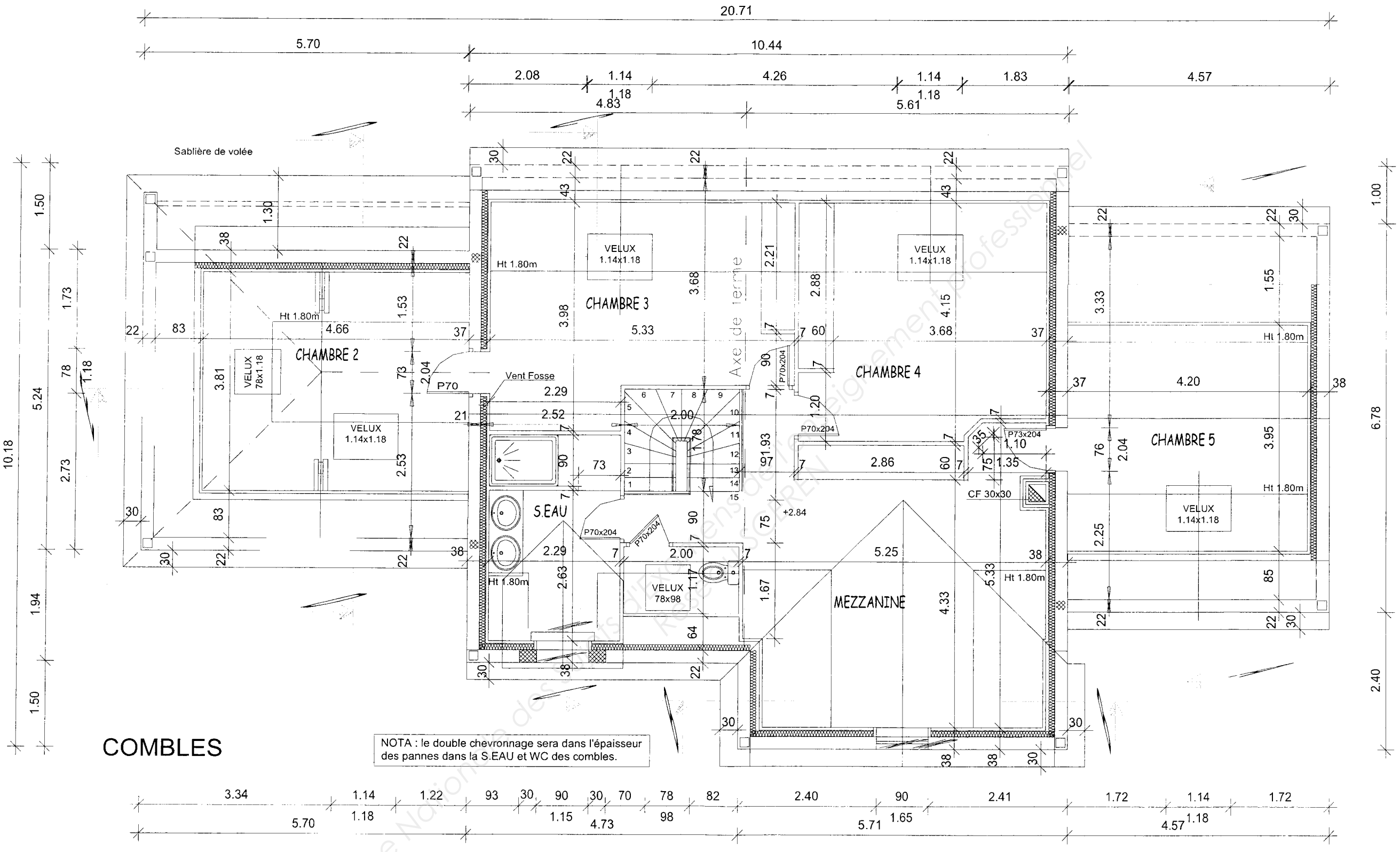


FACADE OUEST

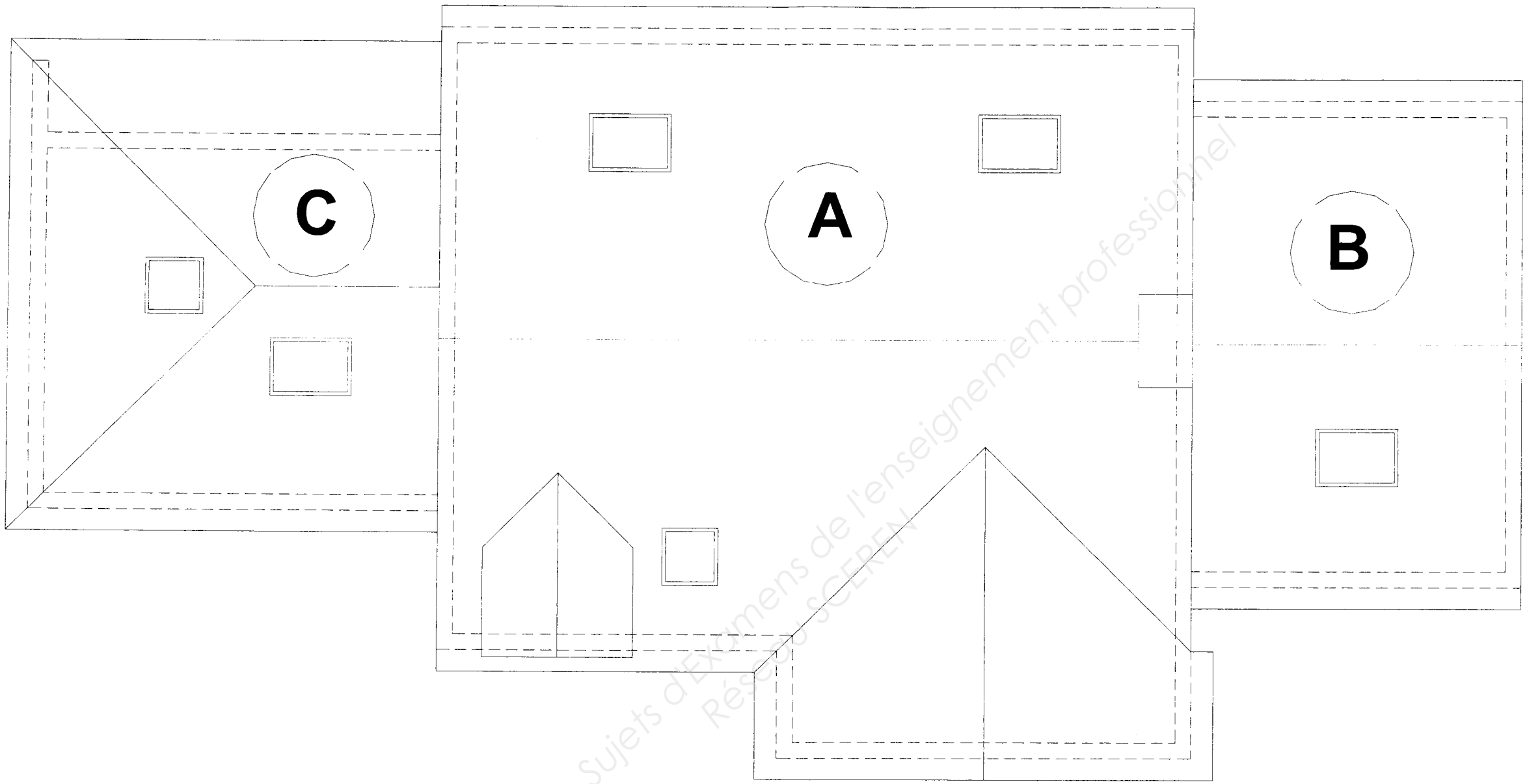
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN



Base Nationale des Sujets d'Examen professionnel
Réservé au CFEEEN

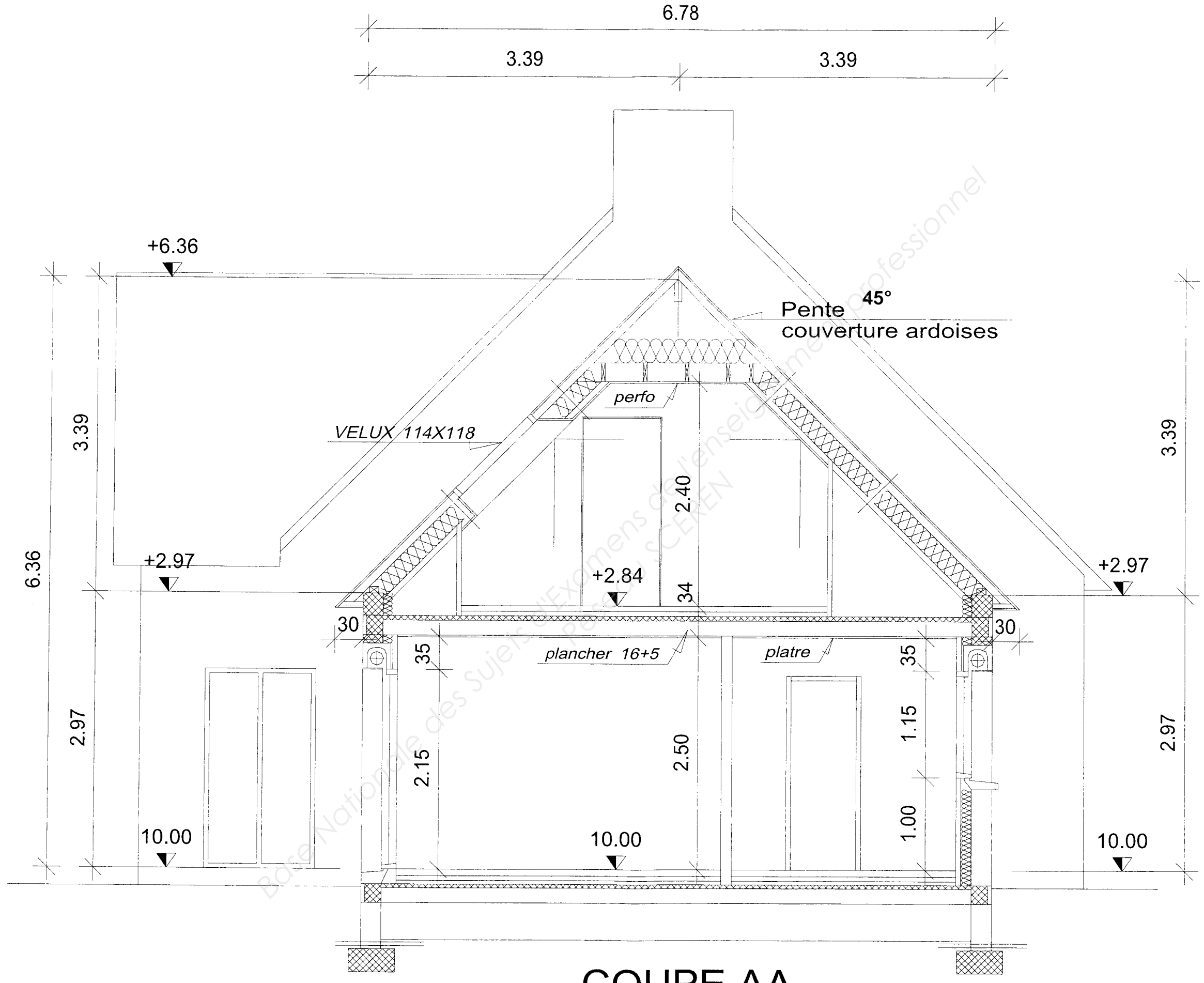


Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

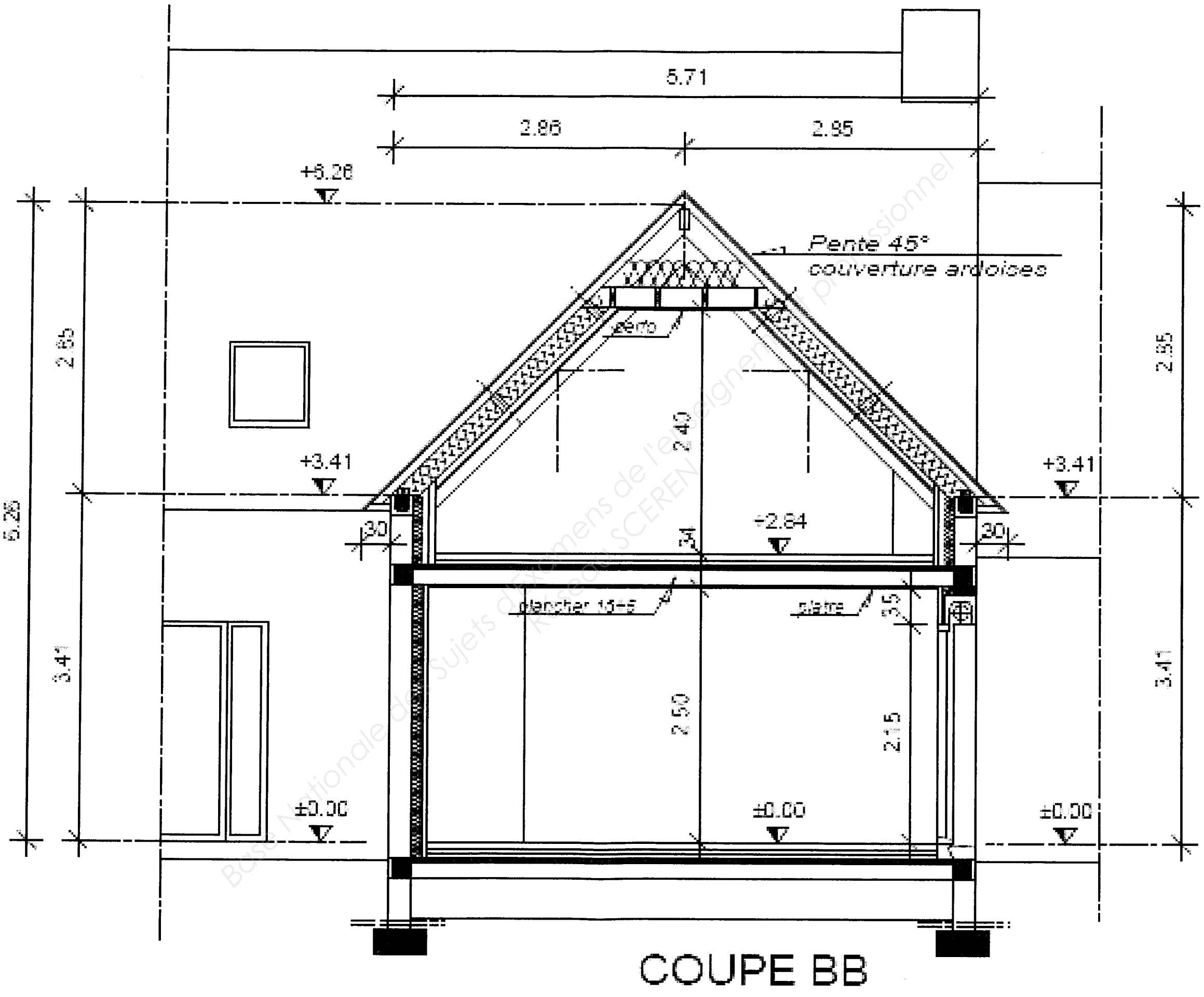


PLAN DE TOITURE

Bourse Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

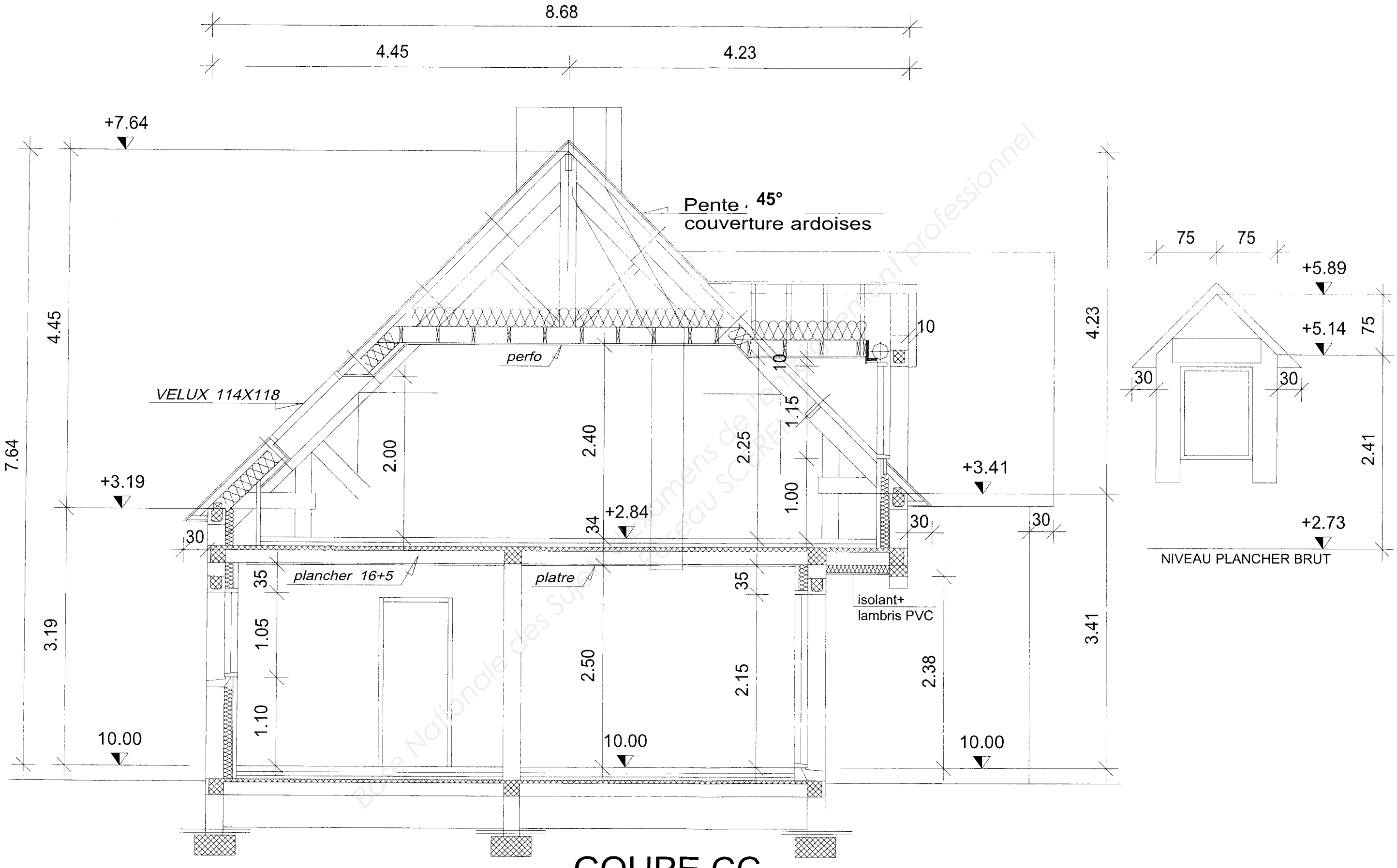

6.78
3.39
3.39
+6.36
Pente 45°
couverture ardoises
perfo
VELUX 114X118
3.39
2.40
6.36
+2.97
+2.84
34
30
30
35
plancher 16+5
platre
35
2.97
2.15
2.50
1.15
1.00
2.97
10.00
10.00
10.00
+2.97

COUPE AA



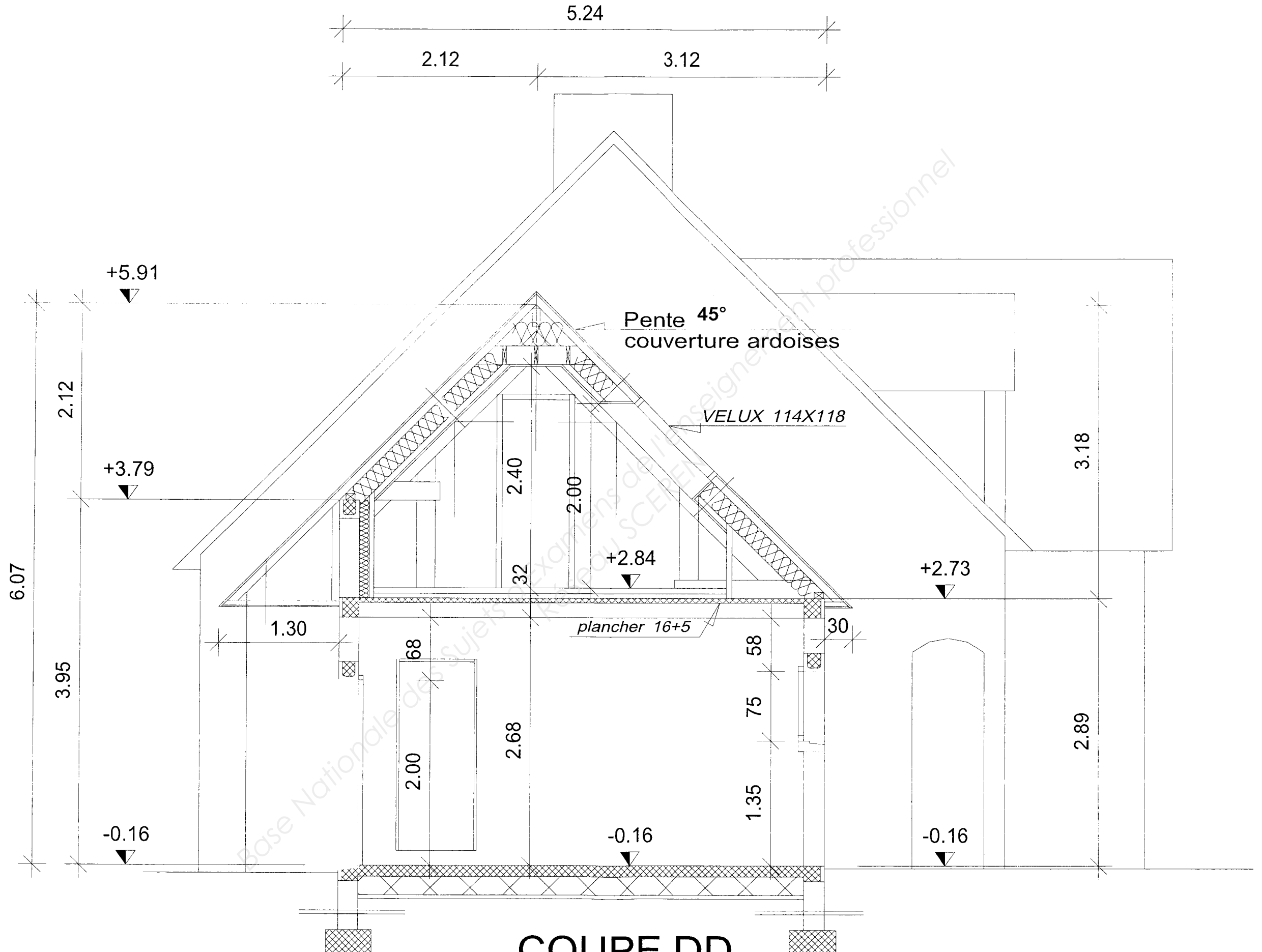
COUPE BB

Base Nationale de Sujets d'examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN



COUPE CC

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN


5.24
2.12
3.12
+5.91
Pente 45°
couverture ardoises
VELUX 114X118
2.12
+3.79
2.40
2.00
3.18
+2.84
32
+2.73
6.07
1.30
plancher 16+5
30
68
58
75
3.95
2.68
2.00
2.89
1.35
-0.16
-0.16
-0.16

COUPE DD

- GENERALITES -

MAITRE D'OUVRAGE : M. DUPINDUR
Avenue de la Plage
50 400 GRANVILLE

MAITRE D'ŒUVRE : Art & Bois Réalisation
Parc d'Activité
50 170 PONTORSON

NATURE ET LIEU DES TRAVAUX : CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
22 520 BINIC

EXTRAIT DU CCTP

- CHARPENTE – COUVERTURE -

1 – GÉNÉRALITÉS

NORMES ET RÉGLEMENTS

Les travaux devront être exécutés conformément aux prescriptions techniques des documents suivants :
- D.T.U. n° 30, 31.1, 31.2, 36.1, 36.4, 40.2, 40.21, 40.41, 60.32.
- Règles TH K 77, TH G, TH BV, TH C, NV, CB 71.
- Normes Françaises NF, Européennes.
- Cahier des charges de l'IRABOIS.
- Cahier C111 du CTBA.
- Cahier des spécifications du CSI.

Cette liste n'est pas limitative.
En outre, l'entrepreneur est tenu de signaler au maître d'œuvre tout changement ou modification de ces normes et règlements intervenants en cours de réalisation.
Les différents matériaux mis en œuvre seront toujours conformes aux normes en vigueur.

VERIFICATIONS

L'entrepreneur devra, par une étude personnelle, vérifier les cotes portées sur les différents plans et s'assurer des possibilités de mise en œuvre. Aucune cote ne sera relevée à l'échelle sur les plans.

CALCULS

Les notes de calcul des ossatures devront être établies par l'entrepreneur ou un bureau d'études spécialisé et être remises au maître d'œuvre. Les dossiers d'exécution sont à la charge de l'entrepreneur.

CARACTÉRISTIQUES DES BOIS

La charpente sera exécutée en bois résineux C 24 (densité 500 kg/m³).
Les bois seront sains, sans trace de gerçure gelivure, taillés à vives arêtes, commercialement secs avec un taux d'humidité de 15 % maximum.
Les éléments de charpente stockés sur chantier seront protégés des intempéries.

PROTECTION DES BOIS

Le présent C.C.T.P. fait obligation à l'entrepreneur d'appliquer un traitement fongicide, insecticide et ignifuge sur toutes les pièces de bois de l'ensemble des charpentes avec garantie décennale.
Les traitements des bois seront de classe 2 pour les pièces non soumises aux agressions extérieures, de classe 4 pour les bois soumis aux intempéries (réf: NFB 50.100).

Après assemblage et mise en place des bois, l'entrepreneur procèdera aux retouches nécessaires de façon à imprégner les surfaces mises à nu au cours du travail.

L'entrepreneur est tenu de fournir le certificat de traitement des bois à l'autoclave CTB plus attestation AFPB certificat d'agrément d'applicateur et fiches techniques des produits de traitement devront être fournis lors de la livraison des bois sur le chantier

IMPRESSION

Toutes les pièces de charpente ou ouvrage bois apparents à l'extérieur recevront, à la charge du lot Peinture, une couche d'impression avant pose ou scellement (et en particulier les éléments d'avant-toits).

ASSEMBLAGES

Les pointes et broches nécessitées par les assemblages de charpente seront prévues en acier galvanisé ou techniquement équivalent.
Les pannes sont assemblées par coupe en sifflet de 0.30 m de longueur (mesuré sur le chant).
L'encastrement des pannes dans la maçonnerie ne peut être inférieur à ¼ ni supérieur à ¾ de la largeur de ces dernières.

Les boulons, tirefonds et équerres nécessaires à l'assemblage des charpentes seront en acier galvanisé ou techniquement équivalent, ils seront employés avec rondelles normalisées égales à trois diamètres du boulon.

DIVERS

L'entrepreneur devra tous les scellements et calfeutrements au mortier relevant de son lot.
L'entreprise est responsable de la fixation mécanique de ses ouvrages.
La ventilation des combles sera conforme aux normes en vigueur.

2 - DESCRIPTION DES OUVRAGES

CHARPENTE

Charpente : Pente toiture 45 °
Sections retenues pour
- ❖ : les fermes : Jambe de force : 7.5 * 20 cm
  Blochets : 5 * 15 cm
  Semelle : 7.5 * 20 cm
- ❖ : pièces passantes; sablière : 5 * 15 cm
  Panne : 7.5 * 20 cm pour les parties de bâtiment repéré A et B. Inclus la sablière de volée.
  Panne : 7.5 * 22.5 cm pour la partie de bâtiment repéré C.

Chevrons de section 63 * 75 mm posés à entraxe de 0.40 m.

- Bois rabotés pour charpente ou toute pièce apparente.

Isolation en toiture :
- ❖ Laissé à la proposition de l'entrepreneur en respectant la réglementation thermique en vigueur.
- ❖ Les plafonds en rampant de toiture devront avoir une finition lambris naturel en bois du nord.

COUVERTURE

Partie courante :
Couverture en ardoises naturelles posées au crochet inox (45 daN/ m²).
Sur volige 18 mm en Sapin du nord traité (densité de 500 kg /m³).

Base Nationale des Sujets d'Examens professionnels
Réseau SCEREN

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.